



communiqué

N^o:
No.: 16

SOUS EMBARGO JUSQU'À 11H15

Le 27 janvier 1986

LA SOCIÉTÉ TECCART INTERNATIONAL OBTIENT UN CONTRAT DE \$12.6 MILLIONS AU GABON

L'honorable Monique Vézina, ministre des Relations extérieures du Canada, a participé à une conférence de presse le lundi 27 janvier en compagnie de M. Robert Gaudreau, Président de la Société TECCART International, de M. Mathias Koundi Nang, Chargé d'Affaires a.i. du Gabon au Canada, de M. Claude H. Roy, Président de la Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec (SEREQ) et de M. Edouard Desrosiers, député d'Hochelaga-Maisonneuve pour souligner l'obtention d'un contrat de 12.6 millions de dollars par la firme Teccart International de Montréal pour la mise en place d'un système d'éducation populaire au Gabon.

Mme Vézina a souligné que l'obtention de ce contrat consacrait le travail remarquable de la firme Teccart qui, déjà active depuis quelques années en Afrique, réalise ainsi une très importante percée au Gabon et sur le continent africain.

Mme Vézina a fait valoir l'excellente collaboration des organismes gouvernementaux du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada relativement à l'obtention de ce contrat. Dès le départ, la firme Teccart avait été appuyée techniquement par la Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec (SEREQ). Le gouvernement du Canada apportera le financement nécessaire à la réalisation de ce contrat.

.../2